

S'feld' Blatt

Lettre d'information de la commune de Feldbach n°10 septembre 2021

Le mot du Maire

Les vacances sont terminées, une nouvelle année scolaire a démarré et chacun a repris ses activités quotidiennes. Le nouveau rythme va se caler petit à petit entre vie professionnelle, école et activités familiales. L'équipe municipale s'attèle à faire de FELDBACH un village agréable à vivre, dynamique et reconnu. S'feld'blatt est le reflet régulier de cette activité. Feldbachois et Feldbachoises, votre soutien est important et nécessaire. Votre adhésion et votre participation aux actions proposées sont les conditions indispensables pour alimenter notre motivation. On compte sur vous !



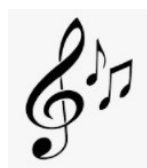
Le 23 août dernier, j'ai eu le plaisir d'accueillir Sabine Drexler et Christian Klinger, Sénatrice et Sénateur du Haut-Rhin. Ils ont fait le déplacement pour une visite guidée de l'église après la récompense reçue pour notre participation au concours « Les Rubans du patrimoine ». Cette rencontre a également été l'occasion d'échanges constructifs sur certains dossiers en cours. Bonne reprise à toutes et à tous.

Bien à vous. Sylvie Renger



Journée
du patrimoine
Feldbach
Eglise
St Jacques
Le Majeur
19
septembre
13h/ 20h
concert
de la Batterie-fanfare de Riespach
15h00 et 17h00
visite guidée 16h00
Alouette de Ferrette Danseurs médiévaux 18h00
**Marché des artisans
et producteurs locaux**
Tartes flambées
Pass sanitaire
obligatoire



Pour la 2^{ème} édition de cette fête autour de l'église, nous retrouverons à nouveau la Batterie Fanfare de Riespach et ses superbes concerts rehaussés par l'acoustique du lieu, ainsi qu'une visite guidée riche en détails

historiques. A l'extérieur, les danseurs du groupe médiéval de L'alouette de Ferrette nous entraîneront dans une typique farandole du Moyen-Age. Les stands d'artisans et pour la 1^{ère} fois de producteurs locaux (pain, vin, fromage et escargots) vous permettront de ramener un souvenir de cette journée. Le Conseil de Fabrique, quant à lui, tiendra son stand dans l'église. Une animation de tir à l'arc réjouira les enfants et les plus grands et bien sûr vous ne repartirez pas sans avoir dégusté une tarte flambée, une pâtisserie ou une crêpe ! Bonne journée à tous !

Duosmose

Claire Litzler

Thierry Kauffmann



Vois, vibraphone, percussions

Saxophones, piano, clarinette basse

Pour des questions de simplification d'organisation le pass sanitaire sera demandé dès l'entrée de la fête.

**Venez nombreux apprécier
ces moments uniques et
soyons heureux de retrouver
tous ces musiciens et artistes
qui nous ont tant manqués !**

Eglise de Feldbach
Dimanche 26 septembre à 16h
(Entrée libre, plateau)



Pass sanitaire
obligatoire



Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2021

En préalable à la réunion, **Mariia SIVACHEVA**, conseillère agronome et érosion de la **Chambre d'Agriculture** est intervenue pour présenter la mission d'accompagnement pour les communes touchées par le risque de coulées de boue. Cela consiste dans un premier temps, à réaliser un diagnostic sur le territoire pour délimiter les zones les plus à risques de coulées d'eau boueuse, pour ensuite effectuer un travail de concertation entre la commune et la profession agricole pour la recherche de solutions possibles, préventives et/ou curatives. Ce diagnostic a été réalisé sur Feldbach au printemps dernier. Plusieurs bassins de risque ont été identifiés sur la commune. Une réunion avec les exploitants agricoles est programmée pour le 7 septembre 2021.

ONF – Approbation de l'état de prévisions des coupes pour l'année 2022 L'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2022 établi par l'Office National des Forêts est approuvé à l'unanimité. Cet état propose une coupe de bois à façonner de 631 m³ en bois d'œuvre, d'industrie et de feu en parcelles 7, 9 et 12 + 150 m³ de chablis et une coupe en vente sur pied (90m³) en parcelle 11, présentant un bilan net prévisionnel pour un montant de HT 8 618.-€. Ce plan de coupe respecte les prévisions établies dans le plan de gestion sur 20 ans (2012-2031). Il est néanmoins stipulé dans la délibération, et suite à rendez-vous avec Océane DIEDA, garde-forestière, que priorité sera donnée à la coupe des chablis et qu'un point de situation intermédiaire sur les quantités coupées devra alors être réalisé. Le stock de copeaux pour la chaufferie communale est suffisant pour la période de chauffe à venir.

Reboisement Les devis établis par les Ets WADEL d'Ueberstrass pour un montant total de 4 978.49€ sont approuvés à l'unanimité. Il s'agit de 1 200 plants au lieu-dit Pfaffenhag (parcelle 11) et 40 plants au lieu-dit Hoezle (parcelle 10). Les travaux seront réalisés au courant du mois de décembre 2021. Un appel pour un financement sera lancé dans le village. Cette opération est effectuée en régie propre à la Commune, l'ONF ne souhaitant pas s'impliquer.

CCS : PV mise à disposition de biens Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le Procès-Verbal de mise à disposition de biens. Il s'agit d'une régularisation administrative suite au transfert de compétence Eau/Assainissement vers l'intercommunalité du 1^{er} janvier 2019. Pour Feldbach, cela concerne la rhizosphère, de 2 postes de relevage et des réseaux et équipements sur ces derniers.

Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin – Rapport 2020 Le rapport retraçant l'activité 2020 du Syndicat a été adressé à la Commune. Aussi, conformément au code général des collectivités territoriales, ce rapport doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal. En application de la réglementation en vigueur, ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote de l'Assemblée délibérante. Il est donc demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Autres points :

Luminaires rue des Jardins et rue des Merles : le devis établi par les Ets SODIELEC-BERGER d'un montant de 15 932.40€ est validé. Une demande d'aide financière a été déposée fin mai auprès du Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin. L'éclairage public n'ayant pas été fait dans la continuité des travaux de voirie à l'époque, la commune n'est plus éligible aux subventions (à ce jour 40% du montant auraient pu être pris en charge pour du neuf).

SPA mission fourrière : le contrat triennal est à renouveler au 1^{er} janvier 2022. Le coût par habitant pour 2022 est de 0.79€, pour 2023 de 0.80€ et pour 2024 de 0.81€. Il est obligatoire d'avoir un service fourrière.

Coffrets électriques butte rue de Bisel : suite au signalement d'un riverain sur l'état de ces coffrets, l'Entreprise Vincent Maçonnerie avait établi un devis pour la Commune pour la mise en place d'un mur de protection en L pour un montant TTC de 4 746.60€. Après contacts avec les services d'ENEDIS, l'agent dépêché sur place le 12 août dernier a décidé qu'aucune intervention n'était pour le moment nécessaire. Le cas échéant, c'est ENEDIS qui décidera des travaux si besoin était.

Parvis de l'église : le courrier de demande d'aide financière établi en mai dernier et adressé à la Principauté de Monaco a reçu une suite favorable. En effet, un chèque d'un montant de 5 000.-€ a été adressé à la Commune de Feldbach. Le dossier d'autorisation de travaux est en cours d'instruction.

Autorisation occupation place du village : un marchand ambulant de petite restauration a demandé l'autorisation de s'installer sur la place du village un jour par semaine, le mardi de 10h00 à 12h30. Le Conseil Municipal a donné son accord, sous réserve de ne pas gêner la circulation.

Etude sécurité routière : une première réunion des membres de la Commission avec le Bureau d'études Cocyclique aura lieu début octobre.

Limitation de vitesse 30km/h dans les rues du village : les panneaux sont en commande et seront installés dès réception.

Chemin : le chemin communal situé vers le grand étang était bien abîmé. Un devis pour une remise en état a été établi par les Ets ROKEMAN, pour un montant de TTC 5 177.36€. Ce sont des travaux qui n'étaient pas prévus au budget 2021. Aussi, en attendant, il a donc simplement été procédé à une réfection simple à moindre coût (2 bennes de 14 tonnes de cailloux concassés avec une mise en oeuvre effectuée à titre bénévole)



Miroir de sécurité : c'était une demande de certains riverains de la rue des Merles et de la rue du Fossé. Un miroir de sécurité a été installé pour la sécurité des automobilistes, des piétons et des jeunes et moins jeunes à rollers, à trottinettes et à vélos.



Potelets rue des prés :

d'une façon générale, le stationnement des véhicules sur trottoir est un stationnement qualifié de "gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction. A l'entrée de la rue des prés, ce stationnement est de surcroît dangereux, pour les autres véhicules (largeur de circulation rétrécie), et pour les piétons (cheminement sur la chaussée). Des potelets ont été mis en place par notre ouvrier communal. Les potelets constituent la meilleure solution car ils ne prennent pas trop de place et leur hauteur les rend bien visibles des usagers.



Communiqué de la CCS : dans le cadre de la réalisation du géoréférencement des conduites, des vannes et du réseau d'eau potable dans sa globalité, la société DETECT'O a démarré des relevés de terrain sur la commune de Feldbach. Ce sont les marquages bleus que vous avez déjà pu remarquer dans les rues du village. Il s'agit de répondre à la réglementation en matière de détention des plans numérisés et géoréférencés des réseaux d'eau potable. Cette démarche est lancée depuis 3ans sur l'ensemble du territoire de la CCS.



ATOUT AGE ALSACE : L'association Atout Age Alsace regroupe les caisses de retraite du régime général (CARSAT Alsace-Moselle), agricole (MSA Alsace) et des collectivités locales (CNRACL). Avec de nombreux partenaires, elle développe depuis 25 ans une politique de préservation de l'autonomie en faveur des retraités et propose des actions collectives multithématiques sur l'ensemble de la région Alsace.

La prochaine thématique s'intitule « **A l'aise sur le net : du numérique pour les seniors** », avec 5 séances de 2 heures entre le lundi 13 septembre et le lundi 11 octobre, à Altkirch au Quartier Plessier. Ces séances évoqueront différents aspects : découvrir l'outil informatique, établir une connexion internet, renseigner un formulaire en ligne, télécharger un document du web, utiliser la messagerie électronique. Inscriptions et renseignements en ligne sur **www.atoutagealsace.fr** ou au **03.89.20.79.43** D'autres thématiques prévention sont également disponibles dans cette association, en format présentiel ou virtuel : Bienvenue à la retraite, Bouger pour rester actifs, Prévention des chutes, Bien dormir c'est possible, Conduite et prévention routière, etc...

A consulter directement sur le site internet ou demander la brochure en mairie.

MAIA Trois Pays-Sundgau : Dans le cadre de la Journée Mondiale de la maladie d'Alzheimer, la MAIA organise une manifestation tout public, gratuite, le jeudi 16 septembre 2021 de 14h30 à 18h30 à l'Espace Rhénan à KEMBS. Au programme : « Je veux voir la mer » création théâtrale et musicale par la Compagnie El PASO qui abordera, de façon ludique et poétique, le quotidien des Aidants, et Débat animé par le Dr Olivier Barba-Duarte.

Présentation de la bibliothèque sonore : Créée en 1972, son réseau s'est très vite étendu pour couvrir aujourd'hui l'ensemble du territoire national. Il s'agit de permettre aux personnes empêchées de lire, déficients visuels, personnes en situation de handicap visuel, moteur (incapacité de tenir un livre) ou cognitif (dyslexie) d'avoir accès à la lecture. Reconnues d'utilité publique, les bibliothèques mettent gratuitement à la disposition des personnes empêchées de lire des livres et revues enregistrés sur supports numériques. Ces derniers sont envoyés à domicile en franchise postale ou sont disponibles par téléchargement. Les livres et revues sont enregistrés par des Donneurs de Voix bénévoles.

Le souhait de ces bibliothèques est de mieux se faire connaître auprès **des personnes empêchées de lire** et de permettre à ces dernières de rompre leur isolement par la lecture, la culture et l'information avec un service totalement gratuit et de mieux se faire connaître auprès **de potentiels Donneurs de Temps et Donneurs de Voix.**

Bibliothèque sonore de Mulhouse– 19 Grand' rue, 68100 MULHOUSE Tél : 0369776735
Courriel : 68M@ADVBS.FR <https://lesbibliothequessonores.org/>



Rencontre du Conseil Local de Santé Mentale du Sundgau : Le Conseil Local de Santé Mentale du Sundgau, CLSM, est une plateforme de concertation et de coordination qui rassemble sur un territoire de proximité tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale. (APEI Sud Alsace, association Le CAP, Assistantes sociales et Psychiatre du Roggenberg, coordinatrice action territoriale, UDAF68, cabinet infirmier...) Lors de la dernière rencontre du CLSM une présentation a été faite sur un nouveau dispositif (pilote par l'UDAF68) qui ouvrira ses portes à Altkirch vers la mi-septembre 2021. Il s'agit de la maison « L'Ancrage », destinée aux personnes atteintes du syndrome de Korsakoff (déficit en vitamine B1, suite à un alcoolisme sévère, et dont le principal symptôme est un trouble de la mémoire immédiate). Ces personnes y seront locataires et y vivront dans une dynamique de groupe, avec respect et convivialité, tout cela grâce à une équipe de gouvernantes formées. Leur manque d'autonomie pour accomplir des actes de la vie quotidienne nécessitera donc d'être compensé par un accompagnement adapté 24h/24h dans un habitat sécurisant. Pour tout renseignement concernant un handicap physique ou psychologique vous pouvez vous adresser à La Maison Départementale des Personnes Handicapées. L'antenne du Sundgau à Altkirch au Quartier Plessier, Bâtiment 2 - 03.89.08.82.64 ; de 9h à 12h et de 14h à 17 h.



Warum nicht ! Journée d'information pour les jeunes, actifs ou demandeurs d'emploi. Opportunités de travail, de formation et d'apprentissage en Allemagne www.mef-mulhouse.fr
Flyers disponibles en Mairie



Office du Tourisme du Sundgau Sud Alsace : C'est le moment ou jamais de faire encore de belles balades dans le Sundgau. Consultez le site internet pour faire le plein d'idées, ou rendez-vous à l'Office du Tourisme pour chercher la dernière carte ! Editée en partenariat avec les Clubs vosgiens locaux, elle recense 55 circuits dans tout le Sundgau et pour tous les niveaux ! Au tarif de 8.-€. <http://www.sundgau-sud-alsace.fr/tourisme-vert/>

Horaires de la mairie : le mardi de 16 h 45 à 18 h 45 et le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 **en respectant les gestes barrières et port du masque obligatoire.** Mme le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous. Tel : 03.89.25.80.55. Courriel : mairiedefeldbach@wanadoo.fr Site internet : <http://www.feldbach.fr/> S'feldblatt n°10 septembre 2021 réalisé par la commission Communication textes Sylvie RENGIER, Dominique MEDUS, Caroline JAEGY. Mise en page Mairie de Feldbach.